



la lettre du réseau national des sports de nature

Décembre 2004

Recevoir cette lettre par courriel : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

SOMMAIRE

- **Actualités Sports Nature :**
 - actions du MJSVA P 2
 - actions des partenaires P 2
 - textes juridiques P 3
- **Portraits :**
 - cellule régionale SN de la région CENTRE P 3
- **Dossier :**
 - CDESI – PDESI – guide des Savoirs Faire P 4
- **Rendez-Vous :**
 - stages MJSVA P 4
 - colloques P 4
- **Lectures** P 4



Les métiers et les Formations des Sports de Nature à la Réunion

Contact : www.runformation.org

EDITO

Les sports de nature, moteurs d'activité économique et facteurs d'identité, intéressent les collectivités territoriales responsables du développement rural, de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Dans un cadre institutionnel très largement décentralisé, les services de l'Etat doivent s'assurer de l'utilité de leur contribution à ces politiques publiques. Leur spécificité c'est de relier le « particulier des sports nature » au général du développement durable, de donner les informations et les outils qui permettent aux acteurs locaux de hiérarchiser des besoins et des intérêts parfois contradictoires.

La création d'un pôle ressources national qui puise à la source des services déconcentrés, des fédérations et des institutions territoriales pour les irriguer en retour, est une condition essentielle de l'exercice de cette responsabilité.

Les services déconcentrés du MJSVA, au travers notamment de leur contribution au Schéma de Services Collectifs du Sport, se sont efforcés depuis plusieurs années de dégager les enjeux du développement des sports de nature. L'Aquitaine a repris récemment l'ouvrage en construisant une base régionale d'informations dont l'ambition est de lui permettre de disposer en instantané des ressources pour répondre aux diverses consultations et sollicitations dont nos services sont l'objet. Cette base comprendra notamment :

- une description des sites
- des argumentaires économiques
- un état des milieux naturels pouvant être affectés
- la liste des actions d'éducation des pratiquants
- un recensement des réglementations des pratiques
- un état des besoins d'aménagements et de services.

C'est là un exemple de démarches sur lesquelles peut s'établir une collaboration fructueuse entre des Equipes Régionales Sports de Nature et un Pôle Ressources National au service des interventions de l'état.

Richard MONNEREAU
Directeur Régional et Départemental
de la Jeunesse et des Sports
d'Aquitaine

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions :
prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

Actualités JS

➤ Sécurité en montagne l'hiver

Une conférence de presse tenue le 7 décembre, animée conjointement par le MJSVA et le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales a lancé la campagne nationale d'information et de prévention des accidents en montagne l'hiver.

Les médias nationaux ou spécialisés, ainsi que les relais d'information que constituent tous les Partenaires de la montagne et des sports de neige sont en effet les meilleurs vecteurs d'éducation à la convivialité et à la sécurité pour 5 millions de français ; afin que la montagne reste un plaisir...

➤ Qui sont les sportifs des Raids ?

Une excellente enquête (réalisée par l'association AMT sur le raid des Treize Vents - 130 participants -, sous la houlette de la DDJS des Pyrénées Orientales), nous permet aujourd'hui de mieux savoir qui sont ces nouveaux sportifs de nature si polyvalents...

Contact : - Eric VRIGNAUD Directeur Départemental JS Pyrénées Orientales - dd066@jeunesse-sports.gouv.fr

➤ Expertise juridique et Sports de Nature

Le renforcement des capacités d'expertise-conseil des agents SN du MJSVA dans le domaine juridique est une priorité (Instruction du 12 août 2004).

Les outils manquants sur cette thématique spécifique, un CD Rom récemment envoyé aux services par le Pôle Ressources répond aujourd'hui à ce besoin. Il a été validé par un groupe de travail composé de Maurice PICHON (DDJS Indre), Gilbert CARREZ (CREPS Franche-Comté), Jean-Marie GROLLIER (ENSA), Christophe LINOT (ENV), Eric JOURNAUX (DS6-MJSVA) Benoît ZEDET (DS6-MJSVA) André LORE (MJSVA), Jean-Louis GOGO (ENE).

Ce groupe animé par Thierry BEDOS (Pôle Ressources National) s'enrichira des compétences de Jean-Pierre VIAL (CREPS Pays de Loire), Jean-Michel PALAU (CREPS Antibes) et d'Eric ALEXIS (CIN Canyon Spéléologie) le 13 décembre prochain.

Au prochain ordre du jour, la mise en ligne de fiches juridiques sur le site internet du Pôle Ressources.

➤ Une nouvelle CDESI mise en place en Dordogne

(en présence d'Edwige AVICE, présidente CNAPS, de Germinal PEIRO, président CNESI et de Tony ESTANGUET)

Département hautement touristique, riche de Patrimoines naturels et culturels très variés, la Dordogne se devait de créer une structure de concertation liée au Développement des Sports de Nature.

Actualités Partenaires

➤ Les sports de nature dans les Parcs Naturels Régionaux

Le premier séminaire des « chargés de mission sports nature » de la fédération des PNR s'est déroulé les 4 et 5 novembre dernier à Montpezat au cœur du jeune PNR des Monts d'Ardèche

Les PNR des Bauges, Ballon des Vosges, Brenne, Landes de Gascogne, Vercors, Chartreuse, Verdon, Causse du Quercy, Livarois Forez, Haut Jura, Vexin Français et d'Ardèche étaient représentés.

Ce regroupement a permis de présenter l'enquête effectuée par Christine NAVARRO (fédération des PNR) sur les expériences des PNR en matière de gestion des sports de nature. Les débats ont aussi porté sur la pratique des sports motorisés au sein des PNR.

Après des échanges aussi dynamiques et le cumul de compétences aussi variées nous pouvons espérer que le 2^{ème} regroupement prévu le 6 avril à Millau avec les 26 référents régionaux SN du MJSVA confirme l'effort financier du MJSVA (50 000€) et formalise des collaborations encore meilleures entre les agents JS et des PNR.

➤ Les 2^{èmes} rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature de Millau se préparent

Le Comité méthodologique des rencontres affine peu à peu le programme des journées des 7 et 8 avril prochains.

Si vous souhaitez faire part d'une expérience relative à l'un de ces sujets. Connectez vous à www.sport-tourisme. Et laissez vous guider par le questionnaire recueil d'expériences.

➤ la FFCK construit son schéma d'équipement national

Afin d'anticiper le plus en amont possible les choix d'aménagement pour le canoë kayak et ses disciplines associées, la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) réalise son schéma directeur national des équipements. L'objectif est de produire un document prospectif à 20 ans qui exprimera pour chaque région les principes d'aménagement garants d'un développement durable du territoire par le CKDA (itinéraires et parcours naturels, aménagés ou artificiels en eaux vives, en eau calme ou en mer).

Parallèlement, elle construit un outil de programmation, l'équivalent du « Moniteur » pour le canoë kayak, la première partie, relative aux espaces de pratique, devrait être finalisée en juin 2005. La seconde, relative aux bâtiments sera produite en 2006.

De par son expérience, la FFCK se positionne comme partenaire des maîtres d'ouvrage (conseil dans la conception et coopération dans la gestion). Elle œuvre particulièrement pour le développement du concept de station de canoë kayak (cf. acte du colloque équipement de canoë kayak et développement durable - www.ffcanoe.asso.fr)

Actualités Juridiques

➤ Arrêté du 25 octobre 2004 modifiant la composition et les conditions de fonctionnement de la commission formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne.

Cet arrêté précise les missions d'un «pôle national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme» au sein de la commission formation et emploi du C.S.S.M.

➤ Les Sports Nautiques mieux représentés au sein du CSNPSN

Le décret du 2 Septembre 2004 porte de 11 à 13 le nombre de membres de droit (1 siège au Comité Interfédéral des Sports Nautiques / 1 siège à Voies Navigables de France) et intègre une association supplémentaire représentant l'ensemble des pratiquants du Tourisme Nautique.

➤ Rappel, secours en montagne

Les dispositions de l'article 54 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité permettaient aux maires de demander le remboursement des frais occasionnés par les opérations de secours tels que les dépenses engagées lors de la réquisition d'un hélicoptère appartenant à une société privée.

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile portant organisation générale de la sécurité civile dispose en son article 27 que «les dépenses directement imputables aux opérations de secours... seront prises en charge par le service départemental d'incendie et de secours».

Les communes peuvent toujours délibérer pour demander le remboursement total ou partiel des frais de secours engagés non pris en charge par la collectivité publique.

➤ Arrêté du 25 octobre 2004 fixant les conditions d'obtention de la partie spécifique du B.E.E.S. 1^{er} degré option ski alpin.

J.O. n° 263 du 11 novembre 2004 - page 19109 texte 33

➤ Arrêté du 26 octobre 2004 portant équivalence entre le brevet et la licence de pilote de planeur assortis d'une qualification d'instructeur de vol à voile et le B.E.E.S. 2^{ème} degré.

J.O. n°263 du 11 novembre 2004 - page 19117 texte 34

➤ Arrêté du 25 octobre 2004 portant organisation du B.E.E.S. 1^{er} degré option course d'orientation, formation modulaire

J.O. N°261 du 9 novembre 2004 - page 18924 texte 27

Les sports de nature en région Centre

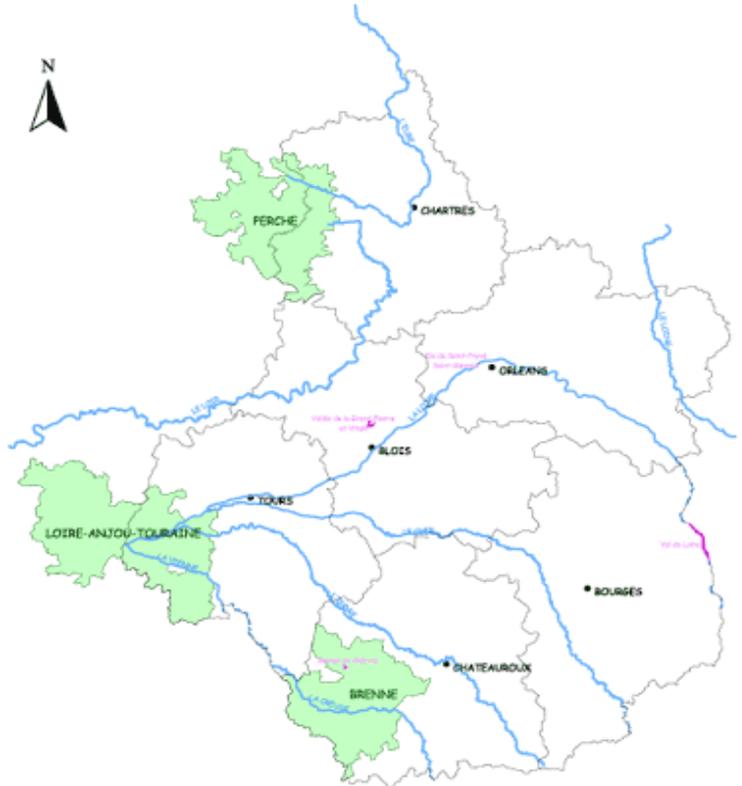
La région Centre est constituée de 1842 communes, 31 Pays (loi Voynet), 6 Départements et implique 3 Parcs Naturels Régionaux.

Elle se situe à la charnière de trois régions naturelles, Bassin Parisien, Arc Atlantique, Berry.

Le cadre naturel offert par la Loire et ses Affluents, les importantes zones forestières de l'Orléanais et de la Sologne, ainsi que les richesses faunistiques et floristiques multiples apparaît comme propice au développement des loisirs sportifs et de tourisme et de nature.

La structuration de la politique régionale s'est faite grâce :

- A un état des lieux qui a fait apparaître la part importante déjà consacrée au domaine nautique, et à l'importance de la participation aux instances de bassin, mais aussi le manque de lisibilité et de régularité de ces actions.
- Au travail collectif réalisé pour élaborer un plan d'action régional déclinant, et adaptant la DNO au contexte régional en s'appuyant sur les compétences et les motivations spécifiques des personnels des services.
- à la mise en place d'une structure de fonctionnement comprenant en particulier :
 - Pascale RICHARD comme Référente Régionale chargée également de l'aménagement du territoire.
 - Maurice PICHON (Directeur Départemental JSVA de l'Indre) comme pilote et animateur régional.
 - et Michel VENDROT en charge des actions spécifiques liées au Nautisme et à l'opération Loire Grandeur Nature.



La première action de cette « micro cellule régionale » a été de sensibiliser les services des Départements aux enjeux de la thématique des Sports de Nature en accompagnant la diffusion des Informations Nationales.

- puis d'encourager et favoriser une approche résolument interministérielle avec les autres services de l'état.

Ces actions ont été déterminantes, qui ont permis aux sports de nature de s'inscrire dans le PASER Centre et dans le PASER Indre. Elles ont permis également de consolider les acquis antérieurs et de valider les avancées institutionnelles.

C'est dans cette continuité qu'a été mise en place la diffusion d'informations et la mutualisation des compétences au service de besoins identifiés (ex : ouverture d'une page sur le site internet régional, repérage des correspondants départementaux, inscription sur listes de diffusion, participation à des journées de travail du comité régional de l'USEP/UFOLEP, rencontre du PNR Brenne, lettre de mission des CTS ...).

C'est à cette fin qu'a été installée, au 1^{er} octobre, la Cellule Régionale des Sports de Nature (regroupant dans un premier temps des agents Jeunesse et Sports : CTS et professeurs de Sport des services).

Cette cellule de 12 personnes a pu ainsi fixer pour le développement des Sports de Nature en région des objectifs opérationnels

Zoom sur les actions stratégiques de l'Etat en région Centre

Le diagnostic du PASER a fait apparaître un potentiel patrimonial à préserver et à valoriser : la Loire élément remarquable inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Deux orientations stratégiques de ce PASE Centre ont retenu l'attention du Directeur Régional, qui a encouragé ses agents à se mobiliser dans la dynamique Plan Loire Grandeur Nature et à s'organiser pour un développement équilibré des divers territoires de la région :

➤ La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative s'est vu confier l'animation du groupe interministériel en charge des actions expérimentales de mise en valeur du patrimoine Loire/ Affluents par le développement de Sports de Nature adaptés au territoire.

➤ La DDJS de l'Indre a inscrit une fiche action au titre de la valorisation du patrimoine culturel et naturel du département permettant d'identifier les sports de nature comme un outil structurant de cette dynamique.

Ces quelques orientations ne représentant qu'une partie de l'action globale des Services JSVA de la région, au service d'un développement durable, et des sports de nature, elles sont cependant le moteur et le reflet de leur dynamisme.

DOSSIER

CDESI et PDESI

Une modification législative aboutie Un guide de savoir faire en construction

La loi sur le sport n°84-610 modifiée le 6 juillet 2000 a affirmé, notamment dans ses articles 50-2 et 50-3 le principe d'une compétence départementale en matière de gestion et de développement des sports de nature, avec la création d'une commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et la réalisation d'un plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature.

Les décrets d'application de ces deux articles n'ont pu paraître. Les CDESI n'ont donc pas été « officialisées » depuis leur création par la loi. Sur la suggestion du Conseil National des Activités Physiques et Sportives (le CNAPS créé par cette même loi), plusieurs départements se sont progressivement lancés dans une démarche expérimentale, exploratoire, dont les premiers résultats sont aujourd'hui disponibles. Ce sont ainsi cinq CDESI qui ont été mises en place, autant de départements candidats annoncés et plusieurs initiatives départementales ou régionales de recensement des lieux de pratique, de planification territoriale, de mise en œuvre de groupes de concertations dédiés aux sports de nature, qui ont pu être observés.

Ces expériences, initiées par les Conseils Généraux, les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et les représentants du mouvement sportif, souvent les trois ensemble, permettent aujourd'hui d'identifier quelques invariants pour la réussite des démarches entreprises, quelques écueils aussi.

La loi relative à la simplification du droit, dont la promulgation est attendue dès cette fin d'année 2004, modifie les articles 50-2 et 50-3 de la loi sur le sport (cf. textes ci-joints). Cette loi va rendre effectif le rôle de chef de file des Conseils Généraux pour favoriser un développement maîtrisé des sports de nature, basé sur la nécessaire concertation entre les acteurs concernés.

La loi relative aux libertés et aux responsabilités locales a par ailleurs étendu la possibilité des conseils généraux d'utiliser la taxe départementale des espaces naturels sensibles pour l'acquisition, l'aménagement et la gestion des espaces, sites et itinéraires figurant au PDESI, comme c'est déjà le cas pour le PDIPR qui va être inclus au PDESI par la loi de simplification du droit précitée. Certaines inquiétudes sont nées de cet article, du fait notamment qu'il donne la possibilité de financer des aménagements lourds permettant la pratique de sports de nature. La volonté du législateur n'étant pas celle-ci, il conviendra d'expliquer son objet par les voies les plus adaptées.

En conséquence, et dans la perspective de la généralisation de ces politiques en faveur de l'accès raisonné des pratiquants aux lieux de pratiques sportives de nature, il semble pertinent d'identifier et de valoriser les expérimentations les plus abouties et les savoir faire transférables à travers la réalisation d'un guide méthodologique.

La réalisation de ce guide est le fruit d'une initiative conjointe de représentants des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des services de l'Etat (ministères chargés des sports et de l'environnement). Elle s'appuie notamment sur le déploiement d'une enquête nationale auprès de l'ensemble des acteurs départementaux (Comités départementaux Olympiques et sportifs, Conseils Généraux et Directions départementales de la jeunesse et des sports).

Ce guide méthodologique, fondé sur l'analyse des préoccupations « de terrain » et expérimentations départementales, se veut « boîte à outils » qui permettra à chacun, en fonction de « son » contexte territorial, des enjeux perçus sur « son » territoire, d'y puiser des éléments méthodologiques, organisationnels, techniques dont les départements pilotes ont déjà pu mesurer la pertinence et l'efficacité en situation opératoire.

Prévue à la fin du premier trimestre 2005, la sortie d'un premier volet départemental du guide sera accompagnée d'un CD-ROM reprenant l'essentiel des ressources mobilisées. Un

second volet traitera de la prise en compte des sports de nature aux autres échelons territoriaux.

C'est votre travail qui permettra d'atteindre l'objectif fixé ; nous comptons à nouveau sur votre mobilisation!

Référence : J.O. n°287 du 10 décembre 2004 page 20857 texte n°1
- Loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit (1)
NOR : FPPX0400010L

LECTURE

➤ Les métiers et les formations des Sports de Nature à la Réunion

Cette publication synthétise les principaux résultats d'une étude menée de juillet 2003 à février 2004, afin de mieux caractériser l'emploi, ses tendances d'évolution, ainsi que les modalités de renforcement ou de développement des compétences de ce secteur.

Publié par DDJS Réunion /CARIF- OREF Réunion

Editeur : les cahiers de l'OREF

www.runformation.org

➤ Sport, loisir, tourisme et responsabilité des élus

Danièle RUBIO-AYACHE - 2004

Collection « Dossiers d'experts »

Commande à <http://www.infosport.org>

➤ Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature

Pierre CHAZAUD - 2004

collection « Presses Universitaires du Sport »

Commande à : <http://www.infosport.org>

➤ Actes des journées d'études « la gestion du patrimoine naturel côtier : quel rôle pour les élus ? quelles perspectives ? »

Editeur : ANEL www.anel.asso.fr

Rivages de France www.rivagesdefrance.org

➤ La circulation motorisée dans les milieux naturels et le droit dans les parcs naturels régionaux

Editeur : www.parc-ballons-vosges.fr

RENDEZ-VOUS

Stages formation du MJSVA

➤ stage PNF n°PDOT054 « mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable dans les établissements et services »

1-3 décembre 2004 – CREPS de Dijon

contact : Jean-Michel GROULT – DPA7 – tél : 01 40 45 91 36

➤ stage PNF n°PSRT025 « contentieux des sports de montagne »

14-17 décembre 2004 – ENSA Chamonix

contact : Jean-Pierre VIAL tél : 02 41 54 35 35

➤ stage PRF Franche Comté « sports de nature, enjeux et perspectives »

objectifs : « mieux appréhender l'essor des sports de nature face aux contraintes et exigences liées au respect et à la protection de l'environnement. Comment prendre en compte ces problématiques dans la mise en œuvre d'un schéma régional des sports de nature.

6-8 décembre 2004 – Creps Franche-Comté - Chalain

contact : Gérard KARSENTY tél : 03 81 41 26 58

Colloques

➤ 1ères Rencontres franco-espagnoles du tourisme

9-11 décembre 2004 à Arles

contact : Cécile Wanko- Office Municipal Tourisme d'Arles

tél : 04 90 18 41 28 ou mél :

rencontres.francoespagnoles.tourisme.arles.2004@wanadoo.fr

ou sur site <http://www.tourisme.gouv.fr> (évènements)

➤ Colloque « Forêt, archéologie et environnement »

14-16 décembre 2004 au campus ONF, Velaine-en-Haye (54)

mel : sylva2004@nancy.inra.fr

<http://www.nancy.inra.fr/sylva2004/index.htm>